



# Joint Colloquium of the IACA, PBSS and IAAHS Sections of the International Actuarial Association

Westin Copley Place Hotel, Boston, U.S.A. – 4-7 May 2008

**Réforme du système de retraite**  
**Entre ajustement paramétrique et constitution de**  
**fonds de réserve**  
**Intérêt du système des comptes notionnels – NDC-**

**Zerrouki kamel - INPS- Algérie**



# L 'intérêt du système des comptes notionnels -NDC-

## Eléments de la problématique

1. Les limites des systèmes classiques de financement :
  - ✓ la répartition
  - ✓ la capitalisation
2. Les réformes
  - ✓ systémiques
  - ✓ paramétriques
  - ✓ fond de réserves
3. La transition démographique

# L' intérêt du système des comptes notionnels - NDC-

## La démarche

- I. Définition et principes du système des comptes notionnels
- II. Lecture et analyse des réformes entreprises en Algérie
- III. Arguments en faveur d'une réforme NDC
- IV. Option de réforme: faisabilité et architecture du système

Conclusion

# I .Définition et principes du système des comptes notionnels

## Définition

Sur un compte virtuel, les contributions sont inscrites et capitalisées tout au long de la carrière; cette épargne virtuelle est convertie en rente de retraite selon les principes actuariels classiques d'équivalence.

## Principes

La pension n'est pas fonction des performances des **marchés financiers** (capitalisation), **mais:**

- de la dépendance démographique (espérance de vie),
- de la croissance de l'économie,
- de l'effort contributif,
- de l'âge de départ à la retraite.

## II. Lecture des réformes entreprises en Algérie

### A. *Principales caractéristiques du système de retraite*

L'Algérie dispose pour les salariés d'un régime de retraite obligatoire, et général basé sur la répartition.

Le taux d'annuité constitutive est de 2,5%; la limite supérieure de 80%

Aussi il existe des dispositifs de préretraites

- ✓ La retraite sans condition d'âge
- ✓ La retraite anticipée
- ✓ La retraite proportionnelle

Le financement

- ✓ Les ressources des caisses proviennent des cotisations recouvrées
- ✓ le taux de cotisation est uniforme pour la totalité des salariés
- ✓ le taux global de cotisation est passé de **24,5%** à **34,5%** du salaire entre 1985 et 2005

# II. Lecture et analyse des réformes en Algérie

## B. *Contexte Démographique*

### □ Facteurs démographiques

#### i. De la population

- ✓ baisse du taux croissance démographique
- ✓ allongement de la durée de vie

#### ii. Des retraités

- ✓ L'effectif des retraités qui s'accroît ,
- ✓ Carrière moyenne : elle varie entre 22 et 27 ans pour les nouvelles entrée. Le taux moyen des pensions est de 67,5 %
- ✓ L'allongement de la durée du service de la rente, consécutif aux gains d'espérance de vie de la population

#### iii. Des actifs

Sous l'influence du facteur chômage:

- ✓ l'âge moyen d'entrée en activité s'accroît
- ✓ le nombre d'années validées diminuent

## II. Lecture et analyse des réformes en Algérie

### *C. Contexte économique*

#### ❑ Facteurs économiques

#### ❑ Salaires

impact de l'augmentation du SNMG \* sur les minima de pension:  
il passe de 3000DA en 1994 à 12.000 DA aujourd'hui

#### ❑ Informatisation de l'économie

manque à gagner en recette en cotisation

#### ❑ Restructuration des entreprises

✓ multiplicité des dispositifs de préretraites

✓ CDD et précarité

\* Salaire national minimum garanti

# II. Lecture et analyse des réformes entreprises en Algérie

## *Les réformes entreprises*

### ❑ **Unification du régime ( 1983 )**

### ❑ **Réforme paramétrique**

#### **1. Relèvement du taux de cotisation**

Il est passée, entre 1985 et 2006, de 7% à 17 ,25%

#### **2. Révision du mode de calcul de la pension**

Le montant minimum de la pension passe de 100% à 75 % du SNMG

Relèvement du nombre d'année servant de base de calcul de la pension

### ❑ **La constitution d 'un fonds de réserve**

# II. Lecture et analyse des réformes entreprises en Algérie

## *Réformes pour quels résultats ?*

### ❑ **Déficits successifs conséquence de:**

- ✓ la faiblesse des créations d'emploi
- ✓ la précarité du marché du travail ( prépondérance des contrats de travail à durée déterminée
- ✓ l'extension de la sphère de l'informel
- ✓ coût supplémentaire généré par les dispositifs de préretraites

### ❑ **Baisse du ratio démographique**

Il passe à 2,48 en 2005 (faible participation de la population active dans le travail structuré)

# Lecture et analyse des réformes entreprises en Algérie

## *Limites des réformes*

- ❑ Seuls des ajustements de taux de cotisation ont été effectués
- ❑ Aucun changement n'a touché à l'âge de départ à la retraite
- ❑ Le taux d'accumulation est resté identique ( 2,5%)

### III. Arguments en faveur d'une réforme NDC

- ❑ Stabiliser le taux de cotisation à long terme
- ❑ Suppression des coûts supplémentaires
- ❑ Rétablir le dosage entre le redistributif  
( solidarité ) le contributif ( équité )
- ❑ Le maintien du système de répartition

# Proposition de réforme: faisabilité et architecture du système

## 1. La gestion de la transition

- le rôle du fonds de réserve
- ✓ faciliter la couverture des droits acquis par les premières générations
- ✓ accélérer la mise en œuvre de la réforme en assurant une stabilisation du taux de cotisation

## L'architecture du système

- Objectif

Sauvegarder le système de répartition en rétablissant l'équilibre entre l'effort contributif et la solidarité

# PROPOSITIONS

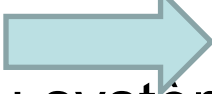

## **Systeme à deux piliers suivants :**

- *Premier pilier* : pension minimum financée en répartition
- *Deuxième pilier* : pension en cotisations définies notionnelles (NDC ) ( contributives )

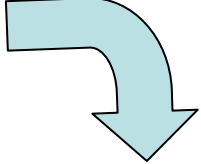


Un régime de retraite plus contributif: chacun doit pouvoir retirer du système des avantages proportionnés aux efforts qu'il a consenti pour le financer.

# Conclusion

- Réformes paramétriques  réponses de court terme et fondamentaux du système inchangés
- Le maintien du système de répartition  réforme en profondeur

**Option pour une réforme NDC** : l'ajustement des paramètres (taux d'annuité , âge de la retraite, taux de cotisation)

 Un rééquilibrage dans le dosage entre équité et solidarité et permet ainsi la sauvegarde du système de répartition

**Merci de votre attention**

**Joint Colloquium of the IACA, PBSS and IAAHS Sections**  
Westin Copley Place Hotel, Boston, U.S.A. – 4-7 May 2008